

# INCIVILITÉS EN UCI

## EXPOSITION CONCRÈTE PROTECTION INSUFFISANTE

Lors de l'instance santé-sécurité et conditions de travail de l'UCI Normandie Centre du 26 mai la CFDT a de nouveau alerté sur un sujet trop souvent sous-estimé : les incivilités subies par les salariés.

Sur le terrain, la réalité est sans appel : menaces, pressions, agressions verbales, parfois physiques.

Et une question centrale : quels moyens sont réellement mis en œuvre pour protéger les équipes ?

Techniciens, chargés d'affaires, contrôleurs VQSE, back office ... Les salariés en UCI sont en contact direct avec des tiers et donc exposés. Pourtant, les dispositifs censés les protéger sont parfois peu connus ou inadaptés.



### LA CFDT PORTE 3 REVENDICATIONS CLAIRES :

#### 1 - Un rappel immédiat aux managers UCI NC du process en cas d'incivilité

➔ Y compris de New Sequoris.

Trop de managers ne savent pas comment réagir face à une utilisation agression. C'est une faille inacceptable dans la chaîne de prévention.

#### 2 - Un rappel aux équipes du process "Monsieur DSLAM"

➔ Lorsqu'un salarié se retrouve en situation de danger avec un tiers, ce dispositif doit être connu de tous, compris et opérationnel.

Un rappel régulier dans les équipes est indispensable.

#### 3 - Un accès direct à New Sequoris pour les salariés exposés

➔ Chaque salarié doit pouvoir déclarer une incivilité de manière autonome, sans filtre hiérarchique, avec ses propres mots, sans risque d'interprétation.

Cette saisie directe est essentielle : elle permet d'évaluer le niveau de risque réel, et exiger des actions de prévention adaptées.

#### CE QUE DIT LA DIRECTION

La direction s'engage à faire un rappel dans les CODEP, et à confier la communication aux managers.

#### CE QUE PENSE LA CFDT

Mais si certains managers eux-mêmes ne maîtrisent pas les process, cette stratégie ne suffira pas !

La CFDT restera vigilante et continuera à exiger des mesures concrètes, applicables partout, connues de tous.

La CFDT exigera un suivi dans les prochains mois des actions réalisées !

Travailler en UCI ne doit jamais rimer avec danger ou isolement.

La CFDT agit, et continuera à le faire. Pour que la sécurité ne soit jamais une option.



Déléguée Syndicale Coordinatrice:  
Nicole Narainen  
Représentant Syndical CSEE:  
Frédéric Bisson  
Elus CSEE UCI NC

Laurie Batifol, Mohamed Dribal, Henda Mathlouthi

Représentants de Proximités UCI NC: Pascale Blandin de The, Patrick Dalby, Denis Gadebois, Bernard Leborgne  
RP & Membres de la Commission Santé Sécurité & Conditions de Travail UCI NC: Sylvain Bulot, Raphaël Damis, Mohamed Dribal